

Où mettre l'IA dans les RH.

Toutes les tâches RH ne se valent pas face à l'IA. La carte pour décider, en trois zones : ce que tu délègues, ce que tu encadres, ce que tu ne délègues jamais.

L'idée en une phrase

Le problème n'est pas « l'IA en RH, oui ou non ». C'est « laquelle, pour quelle tâche ». Certaines tâches, délègue sans hésiter. D'autres, jamais. La plupart vivent dans l'entre-deux : **l'IA propose, tu réponds du résultat.**

◆ LA CARTE DES TÂCHES RH Range chaque tâche dans sa zone avant de lancer l'IA.

✓ Délègue Gain de temps, risque faible.	⚠ Encadre L'IA propose. Tu valides.	⊘ Jamais Jugement humain non négociable.
◆ Premier jet d'une offre ◆ Résumer un entretien enregistré ◆ Traduire une communication ◆ Mettre en forme un document ◆ Brouillon de réponse FAQ RH ◆ Structurer des notes en vrac	◆ Présélectionner des CV ◆ Analyser une enquête engagement ◆ Rédiger un certificat de travail ◆ Préparer une trame d'entretien ◆ Synthétiser des verbatims ◆ Proposer un plan de formation	◆ Décider d'une embauche ◆ Évaluer une personne ◆ Trancher un conflit RH ◆ Traiter des données de santé ◆ Décider d'une sanction ◆ Annoncer un licenciement

◆ DANS LE DOUTE, TROIS QUESTIONS Pour classer n'importe quelle tâche.

1 Ça **engage ou évalue** une personne ?

→ JAMAIS

2 Une erreur a un **impact légal ou humain** ?

→ ENCADRE

3 Ni l'un ni l'autre ?

→ DÉLÈGUE (ET VÉRIFIE)